

Système d'Information Parcours et Coordination

Progression des maladies chroniques, situations de perte d'autonomie, accroissement du nombre de personnes âgées, handicapées rendent nécessaires le développement et la diversification des soins et des services, mais requièrent également une **meilleure coordination des interventions**.

Les acteurs du parcours (en particulier celui de la personne âgée) ont besoin **d'un système d'information** qui outillerait **la communication et la coordination des soins de premiers recours** sur la région Bretagne.

Objectifs du SI Parcours et Coordination



Le projet SI Parcours et Coordination consiste à **proposer aux Plateformes Territoriales d'Appui, Réseaux de santé spécifiques, MAIA et à tous les acteurs de la coordination et du parcours, une solution d'échange**

d'informations autour du patient ou de la personne, entre professionnels de l'offre de soins.

En dotant les équipes de coordination et les professionnels de santé partenaires d'un système d'information partagé, le projet vise à :

- Proposer et mettre en œuvre un **dispositif communicant** ;
- Ouvrir le SI à **des structures et des intervenants de typologies variées** ;
- Partager les données (dossiers, annuaires...) pour une **meilleure coordination des professionnels** ;

- Recueillir des données d'évaluation médico-psycho-sociale de l'état du patient, pour la programmation d'un **plan personnalisé de santé**.

Il s'agit aussi de favoriser l'amélioration du parcours de santé du patient qui doit permettre de décloisonner :

- Le **monde libéral** et les **établissements** ;
- Le **secteur sanitaire** et les **secteurs social / médico-social**.

Enfin, **éviter les redondances et les ruptures de parcours** est également un enjeu d'importance.

Déroulement du projet

Les différents acteurs du parcours se sont rencontrés et travaillent ensemble pour développer un langage commun et faire converger leurs besoins vers des solutions communes.

Un appel d'offres est prévu pour une **mise en œuvre sur le terrain en 2017**.

Le GCS assurera le pilotage du projet ainsi que le portage juridique du marché. Le choix de l'outil sera fait par les membres du comité projet, représentants des utilisateurs.

Acteurs du projet

Comité de pilotage

- ARS Bretagne
- GCS e-Santé Bretagne
- Représentants du secteur médico-social
- Représentants du secteur libéral
- Représentants des usagers
- Représentants de la Sécurité sociale
- Conseils départementaux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et du Morbihan

Contact : Gwénaëlle Le Garrec, 02 96 33 59 07